

En 2020 Sur le Cap de Carteret – Espace Naturel Sensible -

Le Cap de Carteret est visité chaque année par un plus grand nombre de visiteurs. Mais le confinement du printemps dernier aura offert à la nature un petit moment de répit. Les éco-compteurs posés sur le cap pour dénombrer les piétons se sont mis en veille alors que parfois il y a plus de 500 passages par jour sur le sentier des douaniers.

Battu par le vent et les embruns avec un ensoleillement très important aux beaux jours, autant dire que la vie à flanc de falaise n'y est pas toujours facile. Et pourtant, les plantes et les animaux ont su développer des stratégies d'adaptation pour résister à ces conditions de vie extrêmes.

A première vue, on pourrait dire que les falaises de Carteret sont similaires à celles du Rozel ou encore de Flamanville et de la pointe de la Hague, en plus modestes reconnaissons-le, mais si un certain nombre d'espèces animales et végétales leurs sont communes, chacun des caps du Cotentin de par leur orientation géographique ou leur géologie présentent des spécificités qui en font toutes leur originalité.

Le Nez de Carteret n'a pas à rougir de ses falaises moins hautes que celles du Nez de Voidries. Il est à lui seul un condensé d'histoire maritime des caps de l'ouest Cotentin et un véritable petit joyau écologique pour la Normandie.

Et cette année, le cap a accueilli un nouveau locataire : le faucon pèlerin.

D'une envergure de 95cm à 1m15 pour une taille de 50 cm et d'un poids de 750 grammes à 1kg 350, ce rapace est un redoutable prédateur. La femelle est un peu plus robuste que le mâle. Il se nourrit quasi exclusivement d'oiseaux capturés en vol (de la taille d'un merle à un pigeon, rarement plus grosses), et ses pointes de vitesses sont vertigineuses car il peut voler jusqu'à 350km/h lorsqu'il descend en piquet dans les airs.



Dans les années 70 les populations de faucon pèlerin avaient été fortement décimées par l'utilisation massive des pesticides organochlorés comme le lindane ou le DDT entraînant un déclin spectaculaire de l'espèce dans ses aires de répartition. Il n'arrivait alors qu'à se maintenir dans les zones montagneuses. L'interdiction de ces pesticides et les efforts consentis pour la protection des rapaces se sont alors progressivement fait sentir et aujourd'hui on assiste en de nombreux endroits à un retour du faucon pèlerin dans ses aires d'origines. Dans

La Manche, il trouve des conditions favorables dans les falaises maritimes ou les parois rocheuses des carrières.

Cela fait déjà plusieurs années que le faucon pèlerin fréquente les falaises du Cap de Carteret. Mais il se retrouve rapidement en concurrence avec une autre espèce rupestre, le grand corbeau, qui utilise les mêmes sites de nidification. Dès le mois de février les deux espèces se disputent le site de nidification et jusqu'alors c'est le couple de grands corbeaux qui a su garder son cap. Quatre jeunes sont nés cette année et il n'est pas rare non plus de voir plusieurs adultes de grands corbeaux essayer de s'approprier la falaise. Les sites proches de nidification connus sont du côté du Rozel, de Diélette et du mont de Doville.

Au retour du confinement, nous avons découvert avec surprise que les deux espèces avaient su se partager les falaises cette année, l'absence de fréquentation a sans doute facilité l'installation du faucon pèlerin. Toutefois, ces espèces restent



très vulnérables face au dérangement provoqué par les activités de pleine nature. En encore plus cette année, car chacun a eu naturellement un grand besoin de respirer au moment du déconfinement en retrouvant la nature.

Sur l'Espace Naturel Sensible, en offrant au public la nature en partage, et afin de limiter le dérangement pour que le couple de faucons pèlerin puisse élever ses trois jeunes nous avons décidé avec l'appui de la municipalité de Barneville Carteret, de bénévoles de la LPO et d'une veille efficace de l'équipe du sémaphore de condamner temporairement une portion du sentier des douaniers surplombant la zone de nidification en proposant une déviation. Nous avons également interdit temporairement le décollage des parapentes et des avions d'aéromodélisme à l'ensemble du site. Les parapentistes du club Cotentin Vol libre ont d'ailleurs été accueillis sur le Cap pour une sensibilisation à la protection du site naturel et de ces deux espèces emblématiques. Une information a été apportée progressivement aux visiteurs et nous avons constaté que cela a été globalement respecté, et les visiteurs étaient compréhensifs. Un succès collectif avec l'envol des trois jeunes faucons ! Nous avons ré ouvert le sentier le 06 juillet.



Du côté des dunes de Barneville, au déconfinement nous sommes aussi intervenus de la même manière pour protéger temporairement une petite colonie d'hirondelles de rivages. Ces dernières, voyageuses au long cours sont relativement mobiles et s'installent dans différentes colonies où elles creusent leur terrier dans des micro falaises de sables des dunes érodées. On peut les observer dans plusieurs endroits des rivages de la Côte des Isles.

A l'avenir, si nécessaire, nous pourrions réitérer collectivement ces opérations de protection qui ne remettent pas en cause la découverte de ces sites naturels.

Autant dire que le Cap de Carteret et les dunes n'ont pas encore fini de nous surprendre et que la nature est source de belles émotions à condition de la respecter et de la préserver. Un véritable challenge pour transmettre cet héritage aux générations futures afin qu'elles puissent en profiter aussi !



Yann MOUCHEL

Garde gestionnaire des espaces naturels de la Côte des Isles

Phare de Carteret – yann.mouchel@manche.fr – 06 32 64 71 89

Syndicat Mixte des Espaces Littoraux de La Manche

symel@manche.fr – www.symel.fr –

crédits photos P.Martin, F.Malvaud et Y.Mouchel